

Le 6 juin 2018

**INVITATION**  
**Étude publique du rapport 2017 de la vérificatrice générale**

Madame, Monsieur,

La [Commission sur les finances et l'administration](#) vous invite à participer à l'étude du rapport annuel de la vérificatrice générale pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

En plus d'effectuer la vérification des états financiers, la vérificatrice générale a pour mandat d'évaluer la performance des principaux programmes et activités de la Ville et de certains organismes liés à cette dernière sous l'angle de l'efficacité, de la conformité et de la maximalisation des ressources financières.

Au terme de sa démarche, elle déposera son rapport au conseil municipal ainsi qu'au conseil d'agglomération, respectivement les 18 et 21 juin 2018. Ses recommandations ont pour objectif l'optimisation des pratiques de gestion, la réduction des coûts et, ultimement, l'amélioration des services aux citoyens.

En cours d'année, les gestionnaires des arrondissements et des services corporatifs, soutenus par la direction générale et les élus, collaborent avec la vérificatrice générale à la mise en place de solutions durables en réponse aux situations identifiées dans le rapport annuel.

L'étude publique se déroulera en deux parties. La première séance sera consacrée à la présentation du rapport par la vérificatrice générale de la Ville de Montréal, Mme Michèle Galipeau, qui en exposera les principaux sujets. Une période de questions et de commentaires réservée au public suivra cette présentation. Les recommandations seront adoptées lors de la deuxième séance publique. Les séances publiques se dérouleront comme suit :

**Séance 1 – Présentation du dossier et période de questions**

**DATE :** Mercredi 20 juin 2018, à 19 h

**LIEU :** Hôtel de ville, salle du conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Métro Champ-de-Mars

**Séance 2 – Adoption des recommandations**

**DATE :** Jeudi 28 juin 2018, à 17 h

**LIEU :** Hôtel de ville, salle du conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Métro Champ-de-Mars

**Accessibilité**

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

## Inscription

Les personnes qui désirent intervenir lors de la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe au numéro 514 872-3000 ou par courriel à [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca).

## Documentation

Le rapport de la vérificatrice générale sera disponible pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, les hôtels de ville ainsi qu'au Service du greffe, bureau R.134 de l'hôtel de ville, de même que sur Internet à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions), dès son dépôt au conseil municipal.

En espérant que vous serez des nôtres, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Richard Deschamps  
Président de la Commission sur les finances et l'administration